



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Perte de pneumologues à Limoges : 5 000 patients sur le carreau

Question écrite n° 11560

Texte de la question

M. Damien Maudet alerte le M. le ministre de la santé et de la prévention sur la situation alarmante du service de pneumologie de la polyclinique de Limoges et la crainte pour près de 5 000 patients qui pourraient se retrouver privés de consultation en pneumologie. « Sur cinq pneumologues, l'un part à la retraite au 31 décembre, un autre a démissionné et l'autre a décidé de retourner au CHU. On va donc se retrouver avec deux pneumologues seulement. Alors le service risque de fermer. Mais au-delà, c'est une perte de deux professionnels sur le département », explique Sandrine, secrétaire du CSE de l'établissement. Une situation intenable, qui fait désormais peser un risque majeur pour les Haut-Viennois. « Depuis le 15 septembre, la polyclinique a déjà décidé de ne plus prendre d'urgences et ils ont aussi décidé de ne plus prendre de nouveaux patients. On va se retrouver à faire de l'urgence dans l'urgence », alerte Laurence, membre du CSE et infirmière au sein de la polyclinique. Pire, à partir de janvier 2024, plus aucune hospitalisation ne sera assurée dans les lieux, seules les consultations d'anciens patients se poursuivront. « On va se retrouver avec des gens sans aucun suivi, car le CHU de Limoges n'aura pas la capacité d'absorber la demande ». Ce sont donc des milliers de Français qui vont désormais se retrouver sans suivi pneumologique dans la région. Au total, ce sont 5 000 malades qui ont été pris en charge ces six derniers mois. Une charge de travail qui fait fuir les praticiens, qui fait peser la charge de travail sur toujours moins de soignants et c'est alors le serpent qui se mord la queue. « Psychologiquement et moralement c'est compliqué », confie Sandrine. Une des raisons, des plus générales, c'est le manque de médecins. Si la baisse du nombre de praticiens est valable dans toutes les spécialités, la pneumologie semblait jusqu'alors épargnée. Entre 2010 et 2022, le solde entre les sortants et les entrants est positif et se situe à 510. Mais ce chiffre cache une baisse du nombre de médecins en pneumologie dès 2020 et une perte de 23 de ces soignants pour la seule année 2021-2022. « Ce qui peut laisser entrevoir le début d'une potentielle tendance » de pertes des effectifs de médecins actifs, d'après l'Atlas de la démographie médicale en France. Que prévoit le Gouvernement pour endiguer ce phénomène ? Rien. « Ces dix dernières années, on a vu effectivement une diminution de nombreux spécialistes. Ça peut sembler un peu paradoxal, parce que depuis une dizaine d'années, tous les ans, le nombre total de spécialistes augmente de 0,5 %. Oui, mais la population française augmente au même rythme », pouvait expliquer le médecin et journaliste Damien Mascaret. Un phénomène qui s'accroît et s'ajoute aux disparités sur le territoire, alors même que 1,6 million des concitoyens renoncent déjà aux soins. Il est urgent d'agir pour que la situation cesse d'empirer. Il y a une très forte inquiétude chez les soignants, les personnels, les patients. Comment s'assurer que les consultations de pneumologies pourront bien être assurées en Haute-Vienne ? Et sur le temps long, il lui demande quelles mesures ont été prises pour rétablir un nombre suffisant de pneumologues en France.

Texte de la réponse

La situation du service de pneumologie de la Polyclinique de Limoges est suivie avec la plus grande attention et s'inscrit dans un contexte difficile pour la pneumologie, spécialité dont les effectifs médicaux sont en tension, de façon générale sur le territoire national. La situation de l'activité de pneumologie de la Polyclinique de Limoges concerne à la fois une activité de médecine aiguë requérant des actes techniques, une activité de rééducation

avec prise en charge de patients chroniques et une forte activité de consultation programmée ou non dans le cadre d'une filière d'adressage aux urgences. Elle représente une offre importante pour la patientèle haut-viennoise mais également pour celle des départements limitrophes qui recourent largement à l'offre organisée par la Polyclinique et le Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Limoges. L'Agence régionale de santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine suit avec vigilance l'évolution et organise des échanges fréquents avec les établissements de recours du département, à savoir le CHU de Limoges et la Polyclinique de Limoges. Il est en effet constaté que les départs successifs de trois pneumologues de la Polyclinique conduisent à l'impossibilité de maintenir avec les deux restants, l'activité actuelle du service. L'ARS a réuni à plusieurs reprises l'ensemble des acteurs impliqués, dont la direction du CHU de Limoges, la direction de la Polyclinique de Limoges, les présidents des Commissions médicales des établissements et les pneumologues concernés, en vue d'une recherche partagée de solutions tant en termes de ressources médicales que d'organisation des flux de patients. L'ARS a également rencontré, à leur demande, des représentants du comité social d'établissement, inquiets également de la situation. Cependant, à date, aucune solution n'est privilégiée. Les négociations se poursuivent entre la direction de la Polyclinique et les pneumologues sur des mesures d'appui et de soutien qui permettraient de maintenir une activité minimale du service en l'attente de nouveaux recrutements. Au vu de la relation contractuelle privée entre la Polyclinique de Limoges et ses pneumologues, la capacité des services de l'ARS à intervenir plus activement dans les négociations est très restreinte. A ce jour, le CHU ne dispose pas des ressources médicales suffisantes pour mettre à disposition du temps partagé. Les conditions actuelles proposées au sein de la Polyclinique n'ont pas été considérées par le coordonnateur de la filière de pneumologie de la Faculté de médecine comme permettant l'accueil d'internes, qui restent dans un processus de formation et non de plein exercice. Plus globalement, afin de conforter l'offre de soins, le nombre de postes ouverts en 2023 à l'internat pour la Faculté de médecine de Limoges est désormais de 167, soit une évolution de 17 postes comparée à 2022, avec un maintien de trois postes ouverts en pneumologie pour une augmentation de huit postes à l'échelle nationale.

Données clés

Auteur : [M. Damien Maudet](#)

Circonscription : Haute-Vienne (1^{re} circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11560

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 septembre 2023](#), page 8446

Réponse publiée au JO le : [21 novembre 2023](#), page 10554